

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Membres en fonction : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 octobre 2020

Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents : Mesdames Odile FUCHS, Monique GRISNAUX, Martine HEROS-JORDAN, Pascale JACQUOT, Sabine KAEUFLING, Sylvie KROUCH, Martine KWIATKOWSKI, Pascale MATHIOT, Alice MOREL, Virginie PACLET.

Messieurs Patrick APPIANI, Jean Louis BATT, Laurent BERTRAND, Denis BETSCH, Jean Marc CHIPON, Gérard DESAGA, Alain FERRY, Emile FLUCK, Alain GRISE, Maurice GUIDAT, Guy HAZEMANN, Alain HUBER, Gilbert IBARS, Alain JEROME, Ervain LOUX, Romain MANGENET, André MEYER, Jaques MICHEL, Jean-Bernard PANNEKOECKE, Philippe PFISTER, Philippe REMY, Pierre REYMANN, Marc SCHEER, Jérôme SUBLON, André WOLFF, André WOOCK, Pascal ZIMBER.

Avaient donné procuration : Mesdames Viviane BOLLORI, Christiane CUNY, Olivia GUILLOTIN. Messieurs Nicolas BONEL, Marc DELLENBACH, Jean DUBOIS, Marc GIROLD, Hubert HERRY, Thierry SIEFFER.

Excusés : Mesdames Sabine BIERRY, Murielle LANGNER, Christiane OURY.

Suppléants présents : Mesdames Claudine BOHY, Elisabeth GEWINNER, Francine MICHEL. Messieurs Jean COURRIER, Olivier DOMINIQUE, Raymond GRANDGEORGE, Serge GRISLIN, Yves JAUDON, François SCHEPLER.

Suppléants excusés : Messieurs Etienne HALTER, Jean Paul HUMBERT, Yves MATTERN, Pierre MOYON.

Assistaient à la réunion : Mesdames Christine MORITZ, Nathalie NOUKNAF, Anne Catherine OSTERTAG. Messieurs Emmanuel BELOT, Laurent KRACKENBERGER, Jean-Sébastien LAUMOND, Eric MUZIOTTI, Grégoire VERNET.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE ROTHAU : AVANT-PROJET DE L'AMENAGEMENT DE LA RD1420 A ROTHAU : VALIDATION DE LA VARIANTE PRIVILEGIEE ET DES PRINCIPES DE MESURES COMPENSATOIRES ENVIRONNEMENTALES

Le Président,

INFORME le Conseil de communauté sur la variante de l'aménagement de la RD1420 à Rothau validée lors de la réunion du Comité de Pilotage organisée le 09/09/2020 avec le Président du Conseil Départemental M. Frédéric BIERRY et sa binôme Conseillère Départementale Mme Christine MORITZ, le Vice-Président de la CCVB et Maire de Rothau M. Marc SCHEER, les Adjointes au maire de la commune de ROTHAU : M. Jean-Michel FRÊNE, Mme Françoise VERET et M. François HEIM et l'Adjoint au maire de la commune de La Broque M. Alain JANDEL et avec le Service des Projets d'Infrastructures (SPI), maître d'œuvre du projet d'aménagement de la RD1420 à ROTHAU.

Les études ont été engagées par le SPI, après approbation le 4 février 2019 du bilan de la concertation prévue à l'article L103-2 du Code de l'urbanisme pour ce projet d'aménagement de la RD1420 à Rothau, et suivant les objectifs et les éléments de programme qui ont été fixés par la commission permanente du Conseil Départemental.

Lors de cette réunion du COPIL du 09/09/2020, le SPI a présenté la comparaison des différentes variantes étudiées.

En additionnant les impacts de chacune des variantes sur leur milieu, il ressort que la variante longue à niveau de type déviation routière apparaît à ce stade comme la variante la plus intéressante. Elle présente toutefois des difficultés vis-à-vis de la destruction d'habitations et d'habitats naturels.

Cette déviation routière longue à niveau (rasante) prend son origine au sud du pont de la Charité puis suit le pied du talus des voies ferrées.

Le tracé longe ensuite la Bruche en passant sur le camping et le lotissement Pierre Marchal, traverse ensuite la friche Steinheil pour se raccorder au carrefour de l'Eglise.

Le profil en long de cette variante suit le niveau du terrain naturel en prenant en compte le niveau des plus hautes eaux (lors d'inondations) et comporte un seul franchissement de la Bruche.

Cette variante se raccorde à la RD1420 par deux carrefours plans, le premier au sud du pont de la Charité et le second au nord au carrefour de l'Eglise.

A ce stade, les services du département étudient donc les possibilités de compenser les impacts environnementaux avec les secteurs contigus au projet et bordant la Bruche :

Localisation	Domianialité	Surface en ha
Friche Steinheil	Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche	1,02
Berge Bruche	Propriétaires privés	0,12
Camping	Commune de ROTHAU	0,43
Terrains de sports	Commune de ROTHAU	1,67
TOTAL		3,24

Au vu des explications données, le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, par quarante (40) voix pour et six (6) abstentions,

- Valide le choix de retenir la variante longue de type déviation routière à niveau comme variante à privilégier pour la poursuite des études d'avant-projet ;
- Prend note des difficultés particulières qu'elle présente en termes d'enjeux de relogement et d'enjeux environnementaux ;
- Valide le principe de réserver dès à présent les surfaces décrites ci-dessus en vue d'une compensation environnementale ;
- Sera amenée à redélibérer sur le projet à l'issue des études concernant ces deux thématiques (relogement-environnement) et préalablement à l'établissement par le département du dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 20 octobre 2020

Le Président,



Jean-Bernard FANNEKOECKE.